



MUNICIPALITE DE GLAND

Préavis municipal n°102 concernant le remplacement du mobilier, de la vaisselle et du piano de la cuisine de la salle communale sise Grand Rue 38.

Date proposée pour la séance de la commission:

- mercredi 16 mars 2011 à 20h00 - salle communale (rez-de-chaussée), Grand Rue 38.

Personne responsable: M. Thierry Genoud, municipal

Gland, le 22 février 2011.

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Préambule

Située dans l'aile sud du bâtiment administratif, la salle communale a été inaugurée en 1954. Elle est devenue au fil des années un lieu de rencontre et d'échange pour les sociétés et les habitants de la ville.

Cette salle communale est régulièrement entretenue et fait l'objet d'un suivi périodique. Cependant, certains de ses équipements vieillissent et leur état impose aujourd'hui leur remplacement. De plus, la vaisselle mise à disposition lors des locations est dépareillée et en nombre insuffisant suite à plusieurs décennies d'utilisation.

La municipalité propose donc d'acquérir les équipements suivants afin d'améliorer la qualité des prestations offertes avec la location de la salle.

Détail des équipements prévus

Tables et chaises

En remplacement des tables et des chaises existantes, 50 tables et 300 chaises seront commandées.

Elles devront être robustes, légères et empilables. De plus les chaises devront comporter un système d'accouplement. Cette condition est exigée par la directive du 26 mars 2003 de l'AEAI (Association des établissements cantonaux d'assurance incendie) pour la configuration "spectacle" de la salle.

Il est prévu d'acquérir également 4 chariots (2 pour les tables et 2 pour les chaises) afin de faciliter leur manutention.

Vaisselle

En configuration "banquet", la salle communale peut accueillir 200 convives. En tenant compte de la vaisselle de remplacement nécessaire pour pallier à la casse inévitable, les quantités suivantes seront commandées:

- 252 assiettes plates 27 cm;
- 450 assiettes plates 25 cm;
- 252 assiettes creuses 23 cm;
- 252 tasses avec soucoupes 10 cl empilables;
- 600 verres à vin;
- 300 verres à eau;
- 252 fourchettes, couteaux, cuillères (hors d'œuvre, dessert, café).

Les modèles retenus sont des modèles standards et résistants, dont la fabrication est assurée depuis de nombreuses années.

Piano de cuisine

Le piano existant provient de la plage de Promenthoux. Il avait été récupéré lors des travaux de transformation de la cuisine en novembre 2001 (plus précisément échangé contre un carton de 6 bouteilles de notre vigne communale !).

Il date des années 1960 et ne comporte plus qu'un seul four qui fonctionne.

Le nouveau modèle proposé est de même puissance. Il est composé de:

- 6 plaques de cuisson en fonte;
- 1 four électrique à convection;
- 1 armoire neutre

D'un gabarit sensiblement identique à l'existant, il sera disposé au même emplacement dans l'office.

Coût des travaux

Basé sur des devis reçus de différents fournisseurs, le coût de ces équipements se résume comme suit:

Tables, chaises et chariots	59'300.--
Vaisselle	14'500.--
Piano de cuisine y c. raccordement	11'200.--
Total HT	85'000.--
T.V.A. 8 %	6'800.--
Total TTC	91'800.--

Délais de livraison :

Ces délais sont les suivants:

- les tables: 6 à 8 semaines;
- la vaisselle: 3 à 4 semaines;
- le piano: 4 à 5 semaines.

Financement

Le financement de ces équipements sera assuré par les disponibilités de la bourse communale.

Amortissement

Le montant utilisé sera immédiatement amorti à réception des factures des fournisseurs.

Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la municipalité propose au conseil communal de prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu - le préavis municipal n° 102 concernant le remplacement du mobilier, de la vaisselle et du piano de la cuisine de la salle communale sise Grand Rue 38;
- ouï - le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï - le rapport de la commission des finances;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour;
- d é c i d e
- I. - d'accorder le crédit de 91'800 francs et d'autoriser la municipalité à acquérir ces équipements.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic:

Le secrétaire:

G. Cretegnny

D. Gaiani

Annexe: Modèle des tables, chaises et piano de cuisine